

. - ÉCONOMIE - FINANCES - CALCULS PRÉJUDICIELS

Pour être plus amplement informés, les magistrats peuvent se référer à l'annuaire national des experts développé par le Conseil national des compagnies d'experts de justice (CNCEJ) qui répertorie des informations plus précises sur le profil, l'expérience et les spécialités de l'expert.

D.1. Comptabilité.

D.1.1. Comptabilité générale : exploitation de toutes données chiffrées, organisation, systèmes comptables, comptes individuels et consolidés, information financière réglementaire, comptabilité analytique et de gestion.

D.1.2. Comptabilité spéciale banques et assurances.

D.1.3. Comptabilité publique, finances publiques.

D.2. Evaluation d'entreprise et des droits sociaux.

D.3. Finances.

D.3.1. Finance d'entreprise.

D.3.2. Marchés financiers, produits dérivés et produits structurés.

D.3.3. Opérations de banque et de financement.

D.3.4. Opérations d'Assurance, de réassurance et actuariat.

D.3.5. Opérations financières Internationales.

D.4. Gestion d'entreprise.

D.4.1. Analyse de Gestion.

D.4.2. Appels d'offres, marchés publics.

D.4.3. Concurrence déloyale, contrefaçon.

D.4.4. Concessions, délégations de service public et contrats publics.

D.4.5. Distribution commerciale, franchise, exécution des contrats privés.

D.4.6. Etudes de marché, opérations marketing.

D.4.7. Stratégie et politique générale d'entreprise, gouvernance, responsabilité sociétale et environnementale des entreprises.

D.5. Gestion sociale et conflits sociaux : éléments de rémunération, politique salariale, plan de sauvegarde (PSE), comité d'entreprise.

D.6. Fiscalité.

D.6.1. Fiscalité personnelle.

D.6.2. Fiscalité d'entreprise.

D.7. Diagnostic d'entreprise.

D.7.1. Expertises sur la situation des entreprises en difficultés : missions pour le juge d'assistance, d'investigation (art. L. 813-1 du code de commerce) et expertises (art. 621-9).

D.7.2. Mandats ad hoc et expertises (art. L. 611-3 du code de commerce).

ANNEXE (Article Annexe)

FORMULAIRE DE RECLASSEMENT

(Rayer, si besoin, les mentions inutiles)

Cour d'appel :

Année d'inscription / de réinscription :

Cour de cassation :

Année d'inscription / de réinscription :

1. Identité

Nom :

Prénoms :

Date et lieu de naissance :

2. Adresse

Adresse professionnelle :

Téléphone :

Courrier électronique :

Adresse personnelle :

3. Domaine(s) de compétence au titre duquel ou desquels l'expert est actuellement inscrit :

4. Domaine (s) de compétence au titre duquel ou desquels l'expert demande son reclassement :

(se référer à la nomenclature jointe)

5. Justifications du reclassement :

(communiquer les pièces justificatives en lien avec les spécialités demandées ainsi que l'attestation d'assurance)

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je, soussigné (e) (nom) (prénom)

certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus mentionnés.

A, le

Signature